

**INSCRIPTION AUX  
GÔNES À BULLES DES VALLONS  
ET  
GONES A BULLES ALSGL (1)**

Remise du dossier d'inscription **complet en une seule fois** avant le **30 novembre 2024**, date limite de règlement total : **31 décembre 2024**  
Dossier complet : bulletin d'inscription, certificat médical, autorisation et règlement.

<b>SAISON 2024/2025</b>			
Nom		Prénom	
Date de naissance	Adresse		
Téléphones		Domicile	Portable
Bureau			
Email (pour être informé)			
Profession (facultatif)			
N° de la licence actuelle			
Club de la licence (rayer les mentions inutiles)	GAB Vallons (par défaut)	GAB ALSGL	Autre (à compléter)

Personne à prévenir en cas de problème : **Nom** **Prénom**  
**Tél domicile** **Tél portable**

**Règlement général sur la protection des données**

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, les Gones à bulles s'engagent à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.

**J'ai pris connaissance du texte Règlement général sur la protection des données.**

**Formation :** Niveau actuel Niveau préparé

**Votre adhésion au club implique l'acceptation des règlements intérieurs des deux associations**

J'accepte la publication interne au club de mes coordonnées.

J'accepte que mes coordonnées sur soient transmises à la piscine pour la délivrance de la carte d'accès.

J'accepte la publication de mon image prise au cours des activités spécifiques du club dans l'espace privé du site accessible aux adhérents.

J'ai besoin d'une attestation de cotisation.

Date

Lu et approuvé

Signature

**INSCRIPTION AUX  
GÔNES À BULLES DES VALLONS  
ET  
GONES A BULLES ALSGL  
SAISON 2024/2025**

**AUTORISATION PARENTALE  
PREALABLE A LA PRATIQUE DE LA PLONGEE**

Je soussigné(e) *Nom* ..... *Prénom* .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Agissant en qualité de  *père*,  *mère* ou  *tuteur légal* (cocher la bonne mention)  
Autorise *Nom* ..... *Prénom* .....  
Né(e) Le ...../...../..... à .....

à participer aux séances d'initiation et de formation à la plongée en scaphandre.

Je reconnais avoir été informé que les séances d'initiation et de formation à la plongée en scaphandre ne pourront se faire sans la présence d'un représentant légal déclaré, ou personne dûment désignée et accréditée.

A cet effet, je reconnais avoir pris connaissance des contre-indications médicales ainsi que des risques liés à l'activité. En outre, j'accepte que les responsables du club ou ses moniteurs autorisent en mon nom, une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Fait le ...../...../..... à .....

Signature :  
(Précédée de la mention "lu et approuvé")

## AUTORISATION PARENTALE POUR LA PLONGÉE JEUNE

Structure (club/SCA) : .....

- Plongeur encadré 12m (PE12\*) à partir de 10 ans
- Plongeur encadré 20m (PE20\*) à partir de 12 ans (niveau 1)
- Plongeur encadré 40m (PE40\*) à partir de 14 ans
- Plongeur autonome 12 m (PA12\*) ou 20m (PA20\*) à partir de 16 ans
- Plongeur autonome 40m (PA40\*) à partir de 17 ans

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée selon les conseils de la Commission Technique Nationale.

L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur <https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

### Le ou les personnes désignée(s) ci-après détentrice(s) de l'autorité parentale

Je soussigné (nom, prénom, adresse) : .....

### Autorise (ent) le mineur nommé ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : ..... Né le :

.....

A participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre, au sein de cette structure affiliée ou agréée à la FFESSM.

Je suis informé que dans le cadre des prérogatives de plongeur PA12\*, PA20\* ou PA40\*, le mineur peut-être autorisé par le Directeur de plongée à évoluer en autonomie (sans encadrement) en palanquée en partage de responsabilité avec d'autres plongeurs de même niveau.

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable légal :

\*) En référence au Code du sport (Annexe III-14-a de l'article A-322-77)

# SAISON 2024/2025

Nom	Prénom
-----	--------

Options	Prix	Cotisation (Reporter prix)
<b>Adhésion plongeur</b>		
Adhésion plongeur club	173 €	
Adhésion plongeur club du conjoint / enfant	160 €	
€Adhésion plongeur hors club	70 €	
<b>Adhésion nageur</b>		
Adhésion nageur	107 €	
<b>Adhésion plongeur hors club</b>		
Adhésion passager	70 €	
<b>Licence FFESSM (Obligatoire)</b>		
Licence FFESSM (+16 ans)	48 €	
Licence FFESSM (12 à 16 ans)	30 €	
<b>Cotisation Amicale Laïque de Saint Genis Laval (Obligatoire)</b>		
Cotisation ALSGL	10 €	10,00
	<b>Total :</b>	

**Règlement par virement bancaire sur le compte des GAB Vallons  
Voir RIB page suivante**

<b>Parrainage</b>	
<b>En cas de parrainage, indiquez ci-dessous le nom du parrain</b>	
<b>Nom du parrain</b>	

## ADHESION PLONGEUR CLUB

L'adhésion **plongeur club** comprend, la formation et les accès piscines, l'accès aux sorties plongée club, l'accès au matériel du club pour les séances piscine.

## ADHESION PLONGEUR HORS CLUB (Licence passager)

L'adhésion **plongeur hors club** comprend l'accès aux sorties plongée club uniquement et exclut l'accès aux piscines.

## ADHESION NAGEUR :

L'adhésion **nageur** comprend l'accès à la piscine uniquement, cette adhésion exclut la possibilité d'accès aux sorties plongée club.

## Remarques :

Si vous possédez déjà une licence FFESSM dans un autre club couvrant l'intégralité de la saison, la souscription de celle-ci n'est pas nécessaire.

Quelle que soit le type d'adhésion retenue, il est recommandé de souscrire une assurance accident individuelle couvrant votre activité plongée.

Dans le cas où votre assurance individuelle ne vous couvrirait pas pour les activités de plongée, vous pouvez souscrire une assurance du cabinet Lafont, assureur de la FFESSM.

Voir site internet <http://www.assurdiving.com/>